
[conf09] Lettre d'infos de la Confédération paysanne - Septembre 2023

Confédération paysanne de l'Ariège <conf09@framagroupes.org>
Répondre à : conf09@framagroupes.org
À : conf09@framagroupes.org

10 octobre 2023 à 17:30



Septembre 2023

Lettre d'informations de la
Confédération paysanne

Semons des droits paysans

Syndicale et paysanne, la lettre d'infos pour les adhérent·es du réseau.
Partager l'information, partager nos valeurs

La Conf' en alerte

NON à l'agrivoltaïsme !

Plus de 200 organisations paysannes et citoyennes partagent notre analyse sur les dangers de l'agrivoltaïsme. Nous avons signé une tribune collective à retrouver [ICI sur Mediapart](#).

Vous pouvez lire le communiqué de presse de la Confédération paysanne sur cette tribune agrivoltaïsme [sur notre site internet ICI](#).

Soutenir les paysannes et paysans bio - présence à Tech&Bio 2023 (26)

Les Confédération paysanne de la Drôme et d'Ardèche ont organisé une conférence de presse lors du Salon Tech&Bio, la veille de la visite du Ministre. Elle a ainsi pu porter les propositions de la Confédération paysanne sur la bio et rappeler que la technologie n'est pas la solution avec le triptyque Robotique-Numérique-Génétique porté par le gouvernement: au contraire, elle endette et crée de nouvelles dépendances, ce qui justement fait disparaître les paysannes et paysan·nes.

Le communiqué de presse de la Conf' nationale [par ICI](#)

Vous trouverez en suivant ce lien, [le dossier de presse](#) réalisé pour la Drôme à l'occasion du salon Tech' & Bio. Vous pouvez le modifier selon votre contexte local.

Les données de la bio sont toutes accessibles via le site de [l'agence bio](#)

OGM: l'appel de Poitiers suite aux rencontres des 23 et 24 septembre

Deux journées de conférences, organisées par le collectif Zéro OGM, auquel appartient la Confédération paysanne, ont eu lieu dans les Salons de Blossac, à Poitiers. Des paysans et militants de la Confédération paysanne sont intervenus dans les débats et conférences tout au long du week-end.

Lire le document d'analyse de la Confédération paysanne sur la proposition de nouvelle réglementation OGM : ["tromper les paysans et les consommateurs pour breveter toutes les semences"](#)

Maladie hémorragique épizootique

Le Ministère de l'agriculture a annoncé le 21 septembre 2023 la découverte de trois foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. Pour près du quart Sud-ouest de la France, la détection de cette maladie entraîne l'interdiction d'exporter hors de France tous les bovins, ovins, caprins, sauf s'ils sont destinés à être abattus.

Une maladie qui est le symptôme du dérèglement climatique, avec la remontée

des insectes vecteurs.

La Confédération paysanne demande :

- La révision urgente du règlement européen qui impose les restrictions à l'exportation ;
 - L'instauration d'un plan d'aide destiné à couvrir les pertes économiques subies par les paysannes et paysans ;
 - La plus grande prudence par rapport au seul mode de prévention promu par les pouvoirs publics et la filière, c'est-à-dire la désinsectisation des animaux, qui peut causer d'importants dégâts dans l'environnement alors que son efficacité est remise en question ;
 - La mise en place d'un plan national de relocalisation de la filière bovine, s'inspirant des nombreuses expériences paysannes en la matière sur les territoires, pour diminuer notre dépendance aux exportations.
- L'État doit être au rendez-vous pour protéger les éleveurs et les éleveuses face à cette nouvelle crise d'ampleur.

Le communiqué de presse dans son intégralité [par ICI](#)

Un budget insuffisant pour les MAEC: La Conf' monte au créneau

Les budgets pour les enveloppes MAEC sont insuffisantes dans plusieurs régions françaises. La Confédération paysanne a interpellé le Ministre de l'Agriculture au SPACE 2023 à Rennes sur le sujet et se mobilise fortement sur le terrain auprès des décideurs publics.

Les paysannes et paysans se sont engagés dans la transition agroécologique, à l'Etat de s'engager à son tour !



La Conf' en action

Stand des Confédération paysanne

du Limousin à Tech'Ovins à Bellac

(87)



La présence des Confédération paysanne du Limousin au salon TechOvins a été une réussite. Elle a permis de porter un autre avenir que les panneaux photovoltaïques pour l'élevage ovin en France, alors que les stands des énergéticiens ont envahi ce salon professionnel.

Nous n'abandonnerons pas le combat pour la rémunération de nos produits agricoles.

Des causeries paysannes ont animé le stand sur des sujets structurants pour la production ovine: laine, abattage de proximité, prédation, renouvellement des générations.

La Confédération paysanne de Haute-Vienne a aussi pu présenter à la presse son nouveau bureau.

Voir le communiqué de presse national sur la production ovine [par ICI](#)

Articles de presse :

- Agrivoltaïsme : la Confédération paysanne refuse de mettre les moutons à l'ombre ([France Agricole](#))
- L'élevage ovin, faire-valoir du photovoltaïsme au sol ? ([Plein-Champ](#))
- Agrivoltaïsme : courtisés, les agriculteurs de Haute-Vienne ne sont pas tous convaincus ([La Nouvelle République](#))
- VIDÉO. Polémique : les panneaux photovoltaïques se multiplient dans les

Procès des défenseurs de l'eau le 8 septembre à Niort



Ce sont 4000 personnes qui ont répondu à l'appel à soutien des camarades convoqués au tribunal correctionnel de Niort le 8 septembre. Plusieurs bus et de nombreuses voitures de toute la France ont convergé place de la Brèche à Niort.

La journée a été ponctuée par de nombreuses prises de parole politiques en soutien. La lecture commune d'une tribune parue dans Libération à l'occasion de ce procès par les 4 [représentant.es](#) des syndicats organisateurs de la journée, Sophie Binet de la CGT, Claire Bornais de la FSU, Simon Duteil de Solidaires et Laurence Marandola de la Confédération paysanne, a été un moment fort et historique d'unité face à la répression syndicale.

Une troupe de théâtre a admirablement retranscrit par des saynètes de quelques minutes toutes les heures, au fur et à mesure de la journée les discussions à l'intérieur du tribunal.

En soirée, les festivités ont commencé au Pré Leroy. Une marche aux flambeaux s'est organisée pour la sortie des prévenus du tribunal aux alentours de 22 heures.

Le procès a été en effet suspendu faute de pouvoir le conclure dans de bonnes conditions au vu de l'heure tardive et de ce qui restait à accomplir, il reprendra le 28 novembre 2023 à Niort.

Nous serons à nouveau mobilisés le 28 novembre 2023 pour soutenir

notamment nos camarades confédérés: Sébastien Wyon, paysan ariégeois, Benoît Jaunet, porte-parole de la Confédération paysanne des Deux-Sèvres et Nicolas Girod, ancien porte-parole national.

En savoir plus

- Mégabassines : au tribunal de Niort, un procès lunaire et inachevé ([Reporterre](#))
- Procès anti-bassines de Niort, revivez les temps forts de cette première audience ([Ouest France](#))
- DIRECT. Niort : procès des anti-bassines suspendu, reprise des débats le 28 novembre ([La Nouvelle République](#))
- Sainte-Soline : le procès de neuf opposants aux mégabassines à Niort suspendu jusqu'au 28 novembre ([Le Monde](#))
- Procès des anti-bassines à Niort : "C'est un procès clairement politique", dénonce Sophie Binet ([France Info](#))

Manifestation "L'élevage n'est pas un sous-produit de l'énergie" au SPACE 2023 à Rennes



Le 2 septembre 2023, se tenait déjà une manifestation de la Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine contre un projet de centrale solaire au sol à Montbelleux.

[Article Ouest France - Près de Fougères, la Confédération paysanne s'oppose à un projet controversé de centrale solaire](#)

Lors de la journée inaugurale du SPACE 2023 dont le thème annoncé était "synergie élevage et énergies", la Confédération paysanne nationale et des régions du Grand Ouest se sont mobilisées pour dénoncer les dérives de la course à l'énergie sur les terres agricoles.

Priorité à la souveraineté alimentaire sur nos terres !

Méthanisation, agrivoltaïsme, agrocarburants... empêchent tout avenir pour l'élevage dans nos territoires.

Spéculation sur le foncier et les fourrages, déstabilisation des prix agricoles, fragilisation du combat syndical sur le revenu agricole, frein à l'installation-transmission, artificialisation de terres agricoles, perte d'autonomie, les raisons sont nombreuses pour s'opposer à cette production d'énergie qui concurrence la production alimentaire.

Nous voulons des prix garantis pour nos produits agricoles, comme c'est le cas pour l'énergie.

Voir le dossier de presse de l'action [par ICI](#)

Une centaine de [militant.es](#) ont ainsi déambulé dans les travées du SPACE, notamment du hall 4 dédié aux énergéticiens de tous poils. Nous avons notamment fait un stop au stand GRDF, davantage dédié à la méthanisation, et un stop au stand de Total Energies, davantage tourné sur le photovoltaïque au sol.

Nous avons ensuite interpellé le Ministre de l'agriculture qui a fini par accepter de recevoir une délégation de 8 paysannes et paysans. Cela a notamment permis de parler avec force de la nécessité d'abonder le budget des MAEC pour répondre aux engagements des paysan.nes dans la transition agroécologique, avec des exemples concrets de terrain.

Ces mobilisations à Tech'Ovins et au SPACE 2023 ont figuré en avant-première la campagne Energies nationale que nous allons mener au long de cet automne 2023. Elle commencera par une forte mobilisation de la Confédération paysanne de Loire-Atlantique contre le méga-méthaniseur de Corcoué le samedi 14 octobre.

En savoir plus

- [Article Ouest France](#) - Au Space, la Confédération paysanne dénonce le tout-énergie
- [Article France Agricole](#) - Pour la Confédération paysanne, l'élevage n'est pas un sous-produit de l'énergie

- [Article Web Agri - La Conf' manifeste son opposition à la production d'énergie agricole](#)
- [Article Le Télégramme - Le compte n'y est pas pour la Confédération paysanne](#)

Marche unitaire du 23 septembre contre les violences policières

La Confédération paysanne nationale a appelé à rejoindre la marche unitaire du 23 septembre contre les violences policières.

Comme partie prenante du mouvement social et écologique, nous subissons la montée de la répression syndicale. Défendre nos libertés publiques dans un contexte d'urgence sociale et climatique est impératif !

Le communiqué de presse national dans son intégralité [par ICI](#)



La Conf' s'exprime

- [05.09.2023 - Élevage ovin : ne nous laissons plus tondre !](#)
- [06.09.2023 - Les opposants aux méga-bassines privés de soutien pour leur procès ?](#)
- [07.09.2023 - Loups : les éleveur·euses attendent des actes, pas une annonce électoraliste sans lendemain](#)
- [10.09.2023 - Journée internationale d'action contre l'OMC et les accords de libre échange Mettre un coup d'arrêt à la politique commerciale irresponsable de l'UE](#)
- [12.09.2023 - SPACE : l'élevage est un levier pour la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique, pas un sous-produit de la production d'énergie](#)
- [18.09.2023 - Le Plan Loups 2024-2029 entérine le statu quo et la détresse des éleveur·euses pour les 5 prochaines années](#)
- [20.09.2023 - Agriculture biologique : la solution n'est pas dans la Tech' mais dans un réel soutien aux paysan·nes](#)
- [21.09.2023 - Maladie hémorragique épizootique : l'État doit être au rendez-vous !](#)
- [22.09.2023 - Travail saisonnier : pour éviter les drames l'État doit mettre en place un plan de vigilance et d'amélioration des conditions de travail](#)
- [29.09.2023 - Pacte Haies: un enjeu crucial pour l'agriculture, une ambition](#)



La Conf' propose

La mise en place d'un fonds mutuel des risques climatiques en lieu et place des assurances privées

La Conf' dénonce le système assurantiel pour la gestion des risques et propose un fonds mutuel pour la gestion des risques climatiques.

Voir le 4-pages dédié [par ICI](#)

Défense de l'élevage paysan au Sommet de l'Elevage de Cournon

PROGRAMME

La Confédération paysanne organise trois conférences et tables-rondes au Sommet de l'élevage de Cournon le vendredi 6 octobre.

10h30-12h00 - Salle de conférences 2

Abattage à la ferme : abattage d'urgence ou en routine, une opportunité pour l'élevage

Intervenant-es :

- Stéphane Galais, secrétaire national en charge de l'élevage à la Confédération paysanne
- Yves-Pierre Malbec, co-responsable du groupe abattoirs de la Confédération paysanne
- L'abattage en caisson d'abattage : témoignage d'Émilie Dequiedt, éleveuse, membre du groupe de l'Hérault et porte-parole de la Confédération paysanne de l'Hérault
- L'abattage d'urgence des animaux accidentés : témoignage de Carole Duboisset de la Fédération des éleveurs et vétérinaires en convention (FEVEC)

L'après-midi, deux tables rondes pour des interventions croisées entre éleveurs, éleveuses et scientifiques, afin de caractériser l'élevage paysan, son rôle dans la transition agroécologique et ses enjeux.

14h30-15h30 - Salle de conférences 1

Les pratiques de l'élevage paysan, le lien entre pratiques paysannes et politique

Intervenant-es :

- Elisabeth Paul, éleveuse de porcs en Italie
- François Borel, chevrier dans les Bouches-du-Rhône
- Jean-Pierre Chassang, éleveur de bovins dans le Cantal

Les menaces et perspectives de l'élevage paysan

Intervenant·es :

- Pierre-Marie Aubert, membre de l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales)
- Stéphanie Moulin, chevrrière fromagère dans la Loir
- Gilles Luneau, journaliste d'investigation, auteur de « Steak barbare ».

La Conf' nationale et la Conf' AURA ont organisé trois tables rondes sur l'élevage paysan à l'occasion du Sommet de l'élevage à Cournon vendredi 6 octobre. L'occasion d'y parler abattage à la ferme, pratiques et perspectives de l'élevage paysan.

Propositions Conf' face à la prédation par les loups

Alors que l'Office français de la biodiversité (OFB) a annoncé le chiffre consolidé de 1100 loups sur le territoire français, les loups vont malheureusement continuer à coloniser l'ensemble des départements dans les années à venir. Le Ministère de l'agriculture doit mobiliser tous les moyens nécessaires pour protéger l'élevage plein air.

Pour la Confédération paysanne, le prochain Plan Loups 2024-2029 acte le manque d'ambition pour la protection de l'élevage plein air face à la prédation. Nous déplorons son extrême faiblesse qui ne manquera pas d'être vécue comme un nouvel affront par les éleveur·euses.

Notre communiqué de presse sur [le Plan Loups](#)

La Confédération paysanne revendique:

- L'anticipation de la protection des troupeaux à l'échelle nationale.
- Le financement de la protection des troupeaux pour les éleveur·euses bovins volontaires.
- Un financement à 100% des mesures de protection.
- Le déploiement de la louveterie et de brigades OFB sur tous les départements afin de réaliser des tirs ciblés.

Le statut des chiens de protection est à quant à lui de nouveau reporté, ne permettant toujours pas de faire face à l'urgence de paysan·nes actuellement dans la difficulté.

S'agissant de la Convention de Berne, la Confédération paysanne a été entendue sur la nécessité d'une étude juridique sur les différents scénarios de changement de statut des loups et leurs conséquences pour les éleveur·euses, afin d'éviter un miroir aux alouettes.

Vous pouvez visionner la vidéo "Les loups et nous" [sur notre chaîne Youtube](#)

Projet de loi de finances et énergie

Lors de la réunion des commissions Fiscalité et Energies, il a été décidé de :

- Intégrer dans la note de positionnement sur le projet de loi de finances (PLF) un paragraphe sur la fin progressive de la défiscalisation du GNR (voir proposition de synthèse ci-dessous)
- Déposer un amendement au PLF pour demander le rétablissement de l'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) pour les projets photovoltaïques sur les terres agricoles et réorienter les recettes de cette taxe vers le soutien au photovoltaïque sur bâtiments agricoles existants.

POSITIONNEMENT SUR LA FIN PROGRESSIVE DE LA DÉFISCALISATION DU GNR

Le remboursement partiel de la TICPE (Taxe intérieure de consommation des produits énergétiques) bénéficie en priorité aux grosses exploitations et aux entreprises de travaux agricoles : plus on consomme, plus on récupère. La Confédération paysanne souligne la nécessité de diminuer la dépendance aux énergies fossiles et d'accompagner les paysan·nes vers la sobriété. Elle n'est pas opposée à l'augmentation progressive de la taxe. Elle souhaiterait qu'un plafond soit mis en place pour le remboursement (par exemple 4000l / actif) et que la défiscalisation soit maintenue pour les CUMA afin de favoriser l'investissement collectif.

La FNSEA a annoncé avoir obtenu des contreparties afin que les nouvelles recettes récupérées par l'Etat soient intégralement restituées aux agriculteurs :

- * avance de trésorerie de 50 % du remboursement de TICPE*
- * fléchage des recettes vers la filière biocarburants et feuille de route en 2024*
- * hausse du seuil d'exonération des plus-values professionnelles (de 350 000EUR à 450 000EUR de recettes), de la dotation pour épargne de précaution (de 41 000EUR à 50 000EUR) et du plafond Micro-BA (de 91 000EUR à 120 000EUR).*

Ces contreparties sont scandaleuses et ne bénéficient pas à toutes les fermes. Seules les plus grosses exploitations, dont le chiffre d'affaires dépasse 350 000EUR, bénéficieraient de ces nouvelles exonérations de plus-values qui encouragent à l'achat - revente de matériel et à l'investissement dans des tracteurs toujours plus gros et polluants. Le soutien à la production d'agro-carburants qui concurrencent la production alimentaire bénéficiera essentiellement aux céréaliers.

De plus, la consommation d'énergies fossiles doit être appréhendée de façon globale : transports aériens et maritimes par lesquels arrivent les productions à bas coût, utilisation des pesticides et engrais de synthèse, serres chauffées qui bénéficient d'un remboursement partiel de la taxe sur le gaz naturel qui n'est pas remis en cause.

La Confédération paysanne demande donc que les recettes générées par la fin progressive de la défiscalisation du GNR soient orientées vers l'accompagnement à la sobriété, en prenant en compte l'ensemble des consommations d'énergies fossiles.



La Conf' informe

**Zones d'accélération de la
production des énergies
renouvelables - info et courrier aux
maires**

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables confie aux communes la mission d'identifier des "zones d'accélération" pour la production d'énergies renouvelables. Dans l'esprit de l'Etat, il s'agit d'identifier des zones dans lesquelles les communes estiment qu'il serait bienvenu de faire des installations d'ENR - sans qu'il soit interdit d'en faire ailleurs. Il existera toutefois des avantages pour les promoteurs d'énergie de se focaliser sur ces zones.

Pour mieux connaître et agir :

- [Note technique sur la définition et les utilisations de ces zones](#)
- [Modèle de courrier rédigé par la Conf 19 à l'attention des maires](#)
- [Annuaire des mairies](#)

L'indice national des fermages pour 2023 est publié

Il s'établit à 116,46 (indice base 100 en 2009) pour 2023, selon [un arrêté publié le 20 juillet](#), en augmentation de 5,63 % par rapport à 2022. Cet indice détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole. L'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare retenu pour 2023 est de 115,99 (indice base 100 en 2009). L'indice du prix du produit intérieur brut retenu pour 2023 est de 117,16 (indice base 100 en 2009). L'indice des fermages 2023 doit être utilisé pour actualiser les loyers entre octobre 2023 et septembre 2024 inclus.

Emploi salarié - Nouvelle grille de salaires

Le 1er septembre, une nouvelle grille de salaire, liée à la convention collective de l'emploi en production agricole/CUMA est applicable

>> [Télécharger la nouvelle grille applicable au 1er septembre](#)

>> [Télécharger la convention collective](#)

Dénomination animale sur les produits végétaux

Le 23 août le ministère de l'agriculture a notifié un [nouveau projet de décret](#) à la Commission Européenne, visant à interdire les dénominations animales sur les produits végétaux. Ce projet de décret vient en application de [la loi sur l'étiquetage du 10 juin 2020](#).

Le gouvernement avait déjà proposé un décret en juin 2022, attaqué par [Protéines France](#) (*dont fait partie le groupe Avril, présidé par Arnaud Rousseau*) devant le Conseil d'État. Le Conseil d'État avait donc suspendu le décret français pour imprécision et insécurité juridique engendré pour les opérateurs, puis sollicité la Cour de justice européenne pour savoir si un État Membre peut imposer de telles interdiction de dénomination.

Le 5 septembre, à l'occasion du colloque annuel de Culture Viande, Arnaud Rousseau a annoncé que Protéines France ne déposerait pas de nouveau recours contre ce décret, mais que cela n'empêche pas les membres de Protéines France de le faire...

Pour info [L'article du Monde](#) à ce sujet

Le site Propulvia : suivi des restrictions d'eau

C'est le site à consulter pour connaître les restrictions en cours sur votre commune

Ce site est mis à jour quotidiennement en fonction des arrêtés préfectoraux. Si vous avez un doute sur le niveau de restriction de votre territoire, c'est LE site de référence mis en place par le Ministère de la Transition écologique

[Lien du site Propluvia.fr](#)

+ 0,33°C

Cet écart à la moyenne mondiale fait de juillet 2023 le mois le plus chaud jamais enregistré. Le dérèglement climatique s'accélère...

SCOP – ACJA et DJA – Précisions

La plupart des SCOP et SCIC ne sont pas éligibles à la DJA et à l'ACJA (aide complémentaire JA).

En effet, l'instruction technique de juillet 2023 (<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-445>) précise la définition du jeune agriculteur dans le cas des sociétés sans associé affilié à l'atexa (cas des SCOP et SCIC). Dans ce cas, pour répondre à la définition, il faut **détenir directement ou indirectement 40% du capital social** ET être dirigeant-associé / gérant-associé-salarié affilié à l'AT/MP.

Cependant, c'est rarement le cas qu'un associé salarié détienne plus de 40% des parts sociales et cela n'est pas souhaitable dans l'esprit des SCOP.

La conséquence est que si la SCOP ou SCIC ne répond pas à la définition Jeune agriculteur définie **nationalement** (celle précisée ci-dessus), elle **ne sera pas éligible à l'aide complémentaire JA (ACJA)**. Et si la SCOP ou SCIC ne répond pas à la définition Jeune agriculteur définie **régionalement** (la région pouvant rajouter des critères supplémentaires, plus contraignant, à la définition nationale), elle **ne sera pas éligible à la DJA**.



La Conf' célèbre

La victoire juridique contre deux projets regroupant 15 bassines en Poitou-Charentes

Le tribunal administratif de Poitiers a annulé la construction de 15 bassines prévues dans la Vienne, en Deux-Sèvres et Charente : neuf prévues sur le bassin de l'Aume-Couture (dont sept en Charente et deux dans les Deux-Sèvres) et six sur le sous-bassin de la Pallu (Vienne).

La Confédération paysanne se félicite de cette décision

La Confédération paysanne 86 est associée au recours porté par Vienne nature et d'autres organisations, lesquelles avaient saisi la justice pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral de la Vienne.

Le tribunal a donc suivi notre analyse et celle du rapporteur public qui, lors de l'audience du 19 septembre avait estimé que les prélèvements envisagés pour le remplissage de ces « méga-bassines » compromettraient « la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ».

L'arrêté du tribunal pointe à la fois le surdimensionnement des projets et le contexte hydrologique local et des effets prévisibles du changement climatique.

Ce jugement pointe clairement que les volumes prévus par ces projets de méga-bassines permettraient aux irrigants bénéficiaires de prélever davantage d'eau que les volumes utilisés ces 10 dernières années. Il n'y a donc pas de baisse globale des prélèvements, c'est une remise en cause du principe même de substitution, argument utilisé par l'administration et les porteurs de projets pour justifier les méga-bassines.

Ces jugements sont la démonstration de ce que nous dénonçons depuis longtemps. Si nous les appelons méga-bassines, ce n'est pas pour rien. Ces projets d'irrigation ne prennent pas en compte le partage de l'eau entre agriculteurs, à l'inverse ils prélèvent un maximum d'eau pour un minimum de personnes. Ces ouvrages extraient l'eau du milieu et l'accaparent, en dehors de toute logique environnementale et économique.

Ce jugement légitime pleinement la demande de moratoire sur les méga-bassines portée par la Confédération paysanne, Bassines Non merci, les Soulèvements de la terre et de nombreuses autres organisations et syndicats. Nous ne comprendrions pas que des travaux se poursuivent. Tous les projets et toutes les méga-bassines doivent cesser immédiatement.

Voir notre communiqué de presse [ICI](#)

2 victoires locales contre des projets de PV au sol

La Conf' a reçu deux semaines deux exemples de victoires locales contre des projets de photovoltaïque au sol :

- [Dans le 44](#) : refus du permis de construire d'une centrale PV, après avis défavorable de la Chambre, de la CDPENAF, du conseil municipal et de la DREAL.

- [Dans le 26](#) : recours en référé gagné par les Amis de la terre contre l'arrêté préfectoral autorisant le défrichement de 9 ha de bois pour une centrale PV d'une puissance de 8 MWc.

Dissolution suspendue du mouvement des Soulèvements de la Terre

Le Conseil d'Etat a suspendu la dissolution administrative des Soulèvements de la Terre, qui avait déposé un référé suspension. C'est un véritable camouflet pour le Ministère de l'Intérieur et le gouvernement qui souhaitent par tous les moyens faire taire toutes les oppositions.

La dissolution est donc suspendue jusqu'au jugement sur le fond qui aura lieu à l'automne 2023.

La Confédération paysanne se réjouit de cette bonne nouvelle.



La Conf' à l'international

Mécanisme de suivi de l'UNDROP devant le Conseil des droits de l'homme

Il est temps que la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) soit abordée au niveau international. C'est dans ce contexte que La Via Campesina (LVC) et ses alliés plaident pour la création d'un mécanisme international de suivi des droits des paysan·ne·s, sous la forme d'une procédure spéciale de l'ONU.

Ce serait une opportunité pour les luttes rurales et paysannes.

Lire en intégralité la communication sur [La Via Campesina](#)

Solidarité aux victimes du séisme au Maroc et des inondations en Grèce

Communiqué de presse d'ECVC en soutien aux victimes du séisme au Maroc [par ICI](#)

Communiqué de presse d'ECVC aux victimes des inondations meurtrières en Grèce [par ICI](#)

Plus de 50 organisations se sont réunies face aux ministres de l'agriculture pour exiger un modèle agroalimentaire différent

Plus de cent personnes étaient présentes à Cordoue pour réclamer un modèle alimentaire plus juste, durable et respectueux du monde rural à l'occasion de la réunion des ministres de l'agriculture de l'UE du 3 au 5 septembre.

A lire sur le site d'ECVC en intégralité [par ICI](#)

[Expression directe de la Confédération paysanne: l'UNDROP, une déclaration de l'ONU pour les paysan·nes et l'ensemble de la société](#)

- [Justice pour l'eau \(C'est déjà demain - France Inter\)](#)
- [Glyphosate: une spécialiste des pesticides se dit "sans voix" après le proposition de Bruxelles de prolonger de 10 ans l'autorisation dans l'UE \(France Infos\)](#)
- [L'agriculture industrielle, principale cause de pollution et de consommation de l'eau - Entretien avec Julie Trottier \(Carnets d'alerte\)](#)
- [Bâtir la Sécurité Sociale de l'alimentation pour sortir des logiques de charité \(Marianne\)](#)
- [Pour un accès digne à une alimentation de qualité, soutenons les initiatives locales \(Tribune parue dans Libération\)](#)
- [Enquête "A l'ombre des SAFER, la guerre des Champs" - série d'articles \(Splann\)](#)
- [Jean Jouzel: "Le capitalisme est incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique" \(La Terre au Carré - France Inter\)](#)
- [L'agriculture Bio dénigrée et en crise: l'agro-industrie en embuscade \(Basta\)](#)
- La Confédération paysanne fait salon ce samedi 30 septembre dans le Cotentin ([La presse de la Manche](#))
- La fête de l'agriculture paysanne s'installe à Saint-Romain-de-Popey ([Le Pays](#))
- La Confédération paysanne fête l'agriculture paysanne, samedi 23 septembre ([Le Dauphiné Libéré](#))
- Vendanges en Champagne : après plusieurs décès, la Confédération paysanne dénonce les conditions de travail des saisonniers ([L'Obs](#))
- Incendie visant une ferme à Port-Saint-Père : la Confédération paysanne condamne ([Ouest France](#))
- La Confédération paysanne prône "un vrai soutien pour les paysans touchés par la crise de la bio" ([La Commère 43](#))
- La Roche-sur-Yon : une fête paysanne à la ferme de la Vergne, ce vendredi ([Actu.fr](#))
- Le Festi'ferme de la Confédération paysanne : une fête paysanne à la ferme Guillot à Saint-Arilles le 17 septembre ! ([Le Journal du Gers](#))



Campagnes Solidaires Septembre 2023

Campagnes Solidaires est la revue mensuelle de la Confédération paysanne, avec de nombreux articles écrits par des paysannes et paysans.

Abonnez-vous, rabonnez-vous !

Procès La répression contre le partage de l'eau

Confédération paysanne - Tous droits réservés



Cet email a été envoyé depuis : confariego@gmail.com
Si vous voulez vous désinscrire, cliquez sur Unsubscribe
[View in browser](#) | [Unsubscribe](#)



--

Confédération Paysanne de l'Ariège

32 avenue du Général de Gaulle - 09000 Foix
05 61 02 14 31 / 07 54 35 39 09

Retrouvez informations et actualités sur notre [site internet](#) et sur notre [page Facebook](#)

Permanences les mardis et jeudis de 9h à 17h



--

Ce service de liste de discussion vous est offert gracieusement par l'association Framasoft. N'hésitez pas à lui faire un don pour qu'elle puisse poursuivre ses actions. <https://soutenir.framasoft.org>

Vous recevez cet email car vous suivez la liste "conf09".

Vous ne voulez plus recevoir ces emails ? Rendez-vous sur le lien <https://framagroupes.org/sympa/sigrequest/conf09> ou contactez l'adresse sympa@framagroupes.org avec comme sujet "unsubscribe conf09".

You receive this email since you subscribed to the list "conf09".

To unsubscribe, please go to the link <https://framagroupes.org/sympa/sigrequest/conf09> or send an email to sympa@framagroupes.org with the subject "unsubscribe conf09".